

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Politique de promotion économique

Bilan satisfaisant, orientations porteuses d'avenir et chef nommé à la tête du nouvel Office de promotion économique

La chancellerie d'Etat communique:

Le conseiller d'Etat Bernard Soguel a présenté ce mardi 21 octobre 2008 le rapport d'information quadriennal du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant la promotion de l'économie. Le document, qui figure à l'ordre du jour de la session du mois de novembre, présente les évolutions du contexte et les constats révélés ces dernières années, avant de détailler les axes forts de la promotion économique pour l'avenir, ainsi que les missions respectives des nouvelles structures mises en place aux plans fédéral, intercantonal et neuchâtelois.

A Neuchâtel comme dans les autres cantons de Suisse occidentale, le guichet de soutien aux entreprises, jusqu'ici placé sous l'égide de DEN Sàrl, sera dorénavant intégré au sein de l'Etat, en tant que nouvel Office de promotion économique (OPEN), rattaché au Service de l'économie. La direction de cet office a été confiée à M. Alain Barbal, qui dirige déjà actuellement ad intérim DEN Sàrl. M. Alain Barbal prendra ses nouvelles fonctions au sein de l'OPEN au 1^{er} janvier 2009.

Trois axes pour préparer l'avenir

De nombreuses évolutions sont intervenues ces dernières années en matière de globalisation de l'économie, d'émergence de nouveaux marchés, de changements de la politique fédérale et de croissance de la concurrence internationale pour l'acquisition de projets. Par ailleurs, grâce à l'efficacité de sa politique pionnière de développement déployée durant les 30 dernières années, le canton de Neuchâtel a aujourd'hui atteint les objectifs initiaux de la promotion économique, à savoir de rattraper les 10.000 emplois et 15.000 habitants perdus par le canton à la suite de la crise horlogère des années 70.

L'ensemble de ces constats font que, depuis quelques années déjà, le canton réoriente progressivement sa politique de promotion économique. Des axes clairs ont été fixés pour permettre de préparer l'avenir du canton :

- Favoriser le développement des entreprises et acquérir de nouveaux projets (notamment accueil, facilitation, aides financières ou fiscales).
- Valoriser le transfert technologique en micro et nanotechnologie et énergie (principalement pôle des microtechniques, parc scientifique et pôles cantonaux de développement économique).

- Développer les sources de financement (seed-money, capital-risque) et favoriser par l'amélioration des conditions-cadres la tertiarisation de l'économie.

Un lien étroit avec le secteur privé

Dans la continuité des démarches engagées depuis 2005, le secteur privé sera étroitement associé à la définition fine de la stratégie de promotion économique. Les milieux économiques seront en effet largement représentés au sein du Conseil économique stratégique qui a été réactivé et qui a reçu pour missions de proposer au Conseil d'Etat d'ici au 31 mars 2009 de nouveaux instruments de soutien adaptés aux nouveaux axes stratégiques et de contribuer dans la durée à l'élaboration de la stratégie en formulant des recommandations au Conseil d'Etat.

Une évolution des structures à tous les niveaux

Les structures cantonales et intercantionales vont évoluer pour s'intégrer dans un cadre nouveau, issu de décisions prises à tous les niveaux. Au plan fédéral, l'OSEC assumera la promotion de l'image de la place économique suisse (Location Switzerland) ainsi que l'acquisition de projets sur des marchés spécifiques (le Japon).

Les cantons de Suisse occidentale chercheront à regrouper leurs structures d'acquisition de projets dans une nouvelle structure commune, dont les détails sont en discussion et seront définis durant l'année 2009 sous l'égide de la CDEP-SO.

Finalement, afin de favoriser une bonne collaboration de notre structure cantonale avec la nouvelle structure intercantonale, le guichet de soutien aux entreprises (DEN) intégrera l'Etat avec la création de l'OPEN au 1^{er} janvier 2009. La continuité des prestations sera assurée tout au long de cette transition. Ainsi, DEN Sàrl poursuivra toutes ses missions actuelles jusqu'à la fin de l'année avant son intégration au sein de l'OPEN.

Un chef pour le nouvel OPEN

En date du 15 octobre 2008, le Conseil d'Etat a nommé M. Alain Barbal, 50 ans, à la tête de l'OPEN. M. Alain Barbal assume déjà la direction de DEN Sàrl depuis le mois de juillet, la continuité est ainsi parfaitement assurée.

Originaire des Grisons, né en France et ayant effectué ses études à Toulouse, marié et domicilié dans le canton de Neuchâtel, M. Alain Barbal est au bénéfice de masters respectivement en management des technologies et en management stratégique. Arrivé en Suisse en 1986, il a travaillé dans une entreprise de Bevaix comme ingénieur de projets, puis est parti en 1992 dans le canton de Vaud, où il a occupé respectivement des postes de directeur production et directeur général dans deux entreprises. En 2004, il est entré à l'Etat de Genève, au Département des constructions technologiques et d'information, où il a mis en place et déployé un programme de gestion des compétences et de mobilité pour l'administration cantonale genevoise. En décembre 2007, M. Alain Barbal a été engagé au DEN Sàrl en tant que business manager. Son expérience professionnelle et ses compétences dans la direction d'entreprise et de départements ainsi que dans le management et le coaching d'équipes ont convaincu le Conseil d'Etat de le nommer à la tête du nouvel OPEN.

Adéquation avec les impératifs de la crise monétaire et financière

La crise monétaire et financière change l'appréciation des observateurs et des acteurs économiques. C'est, qu'on le veuille ou non, le grand retour de l'Etat dans son rôle de régulateur, de pacificateur et d'arbitre. La crise aura des répercussions négatives sur l'économie, qu'il s'agira de maîtriser et de gérer en tenant compte de l'emploi et de l'intérêt de l'ensemble de la population. La réforme constante de la promotion économique

neuchâteloise et des services étatiques permet aujourd'hui de faire face à une situation nouvelle et difficile dans les meilleures conditions possibles, avec des structures renforcées et adaptées.

- **Le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil « Promotion économique » (08.049) est disponible sur <http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=bleu&DocId=25881> (rubrique Grand Conseil > Ordres du jour et rapports > Session des 4 et 5 novembre 2008)**

Neuchâtel, le 21 octobre 2008